

NOTE HISTORIQUE N° 22

ITINERAIRE D'UN AGENT LUXEMBOURGEOIS PENDANT LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

Gérald Arboit

Entre 1914 et 1918, treize sujets luxembourgeois furent condamnés en vertu de la loi allemande contre la trahison de secrets militaires (*Gesetz gegen den Verrat militärischer Geheimnisse*)¹. Il convient de relativiser la réalité de ce chiffre tant l'accusation englobait aussi bien des cas avérés d'espionnage que diverses infractions sans lien avec cette activité. Ainsi, de nombreuses affaires, particulièrement en matière de sabotage, restaient improuvables malgré la certitude affichée des autorités²; de son côté, la législation luxembourgeoise ne parlait que d'« actions hostiles non approuvées par le Gouvernement³ ». Enfin, de nombreux cas n'ont certainement pas laissé de traces dans les archives. S'ajoutent encore tous ceux qui n'ont pas été arrêtés par le contre-espionnage de l'*Abteilung IIIb*, comme Jean Nilles.

L'ampleur de ces condamnations témoigne pourtant de l'importance du Grand-Duché de Luxembourg dans l'effort de renseignement des Etats de la Triple Entente. Le pays était au centre d'un réseau ferroviaire qui reliait l'Allemagne au front. Dans les années précédant la guerre, des missions de renseignement françaises⁴ et britanniques¹, mais aussi luxembourgeoise², s'étaient rendues en

¹ Walter Nicolai, *Geheime Mächte: Internationale Spionage und ihre Bekämpfung im Weltkrieg und heute* (Leipzig, Köhler, 1923), p. 149. Les Luxembourgeois représentent 3 % des « espions » arrêtés par les services allemands ; à 41 %, ils étaient Allemands, les Alsaciens-Lorrains étaient 16 %, les Français 11 %, les Hollandais 8 %, les Suisses 6 %, Russes et Belges 5 % ; venaient ensuite Danois, Autrichiens, Britanniques, Italiens, Suédois et Péruviens (plus ou moins 1 %). La « mondialisation » de la guerre, comme sa centralisation sur le Luxembourg, la Belgique, les Pays-Bas et la Suisse, est visible si on compare ces proportions à celles relevées entre 1907 et le premier semestre 1914. A cette époque, 55 % des condamnés étaient Allemands, 24 % Alsaciens-Lorrains, 8 % Russes, 4 % Français, 3 % Anglais, les 6 % se répartissaient entre Suisses, Hollandais, Belges, Autrichiens et Italiens [cf. Gérald Sawicki, *Les services de renseignement à la frontière franco-allemande (1871-1914)*, Doctorat, Nancy II, 2006, 3 vol. dont un iconographique].

² Cf. les explications à posteriori du capitaine Carl von Roeder, chef de la section de contre-espionnage de l'*Abteilung IIIb*, « Vom verhängnisvollen Einfluss der Sabotageakte auf die Kriegführung », Friedrich Felder, Walter Jost, *Was wir vom Weltkrieg nicht wissen* (Leipzig, H. Fikentscher, 1936), pp. 139-145.

³ *Mémorial du Grand-Duché de Luxembourg*, n° 56, du 7 août 1914, « Avis », pp. 921-922

⁴ Service historique de la Défense, Département de l'Armée de Terre (Vincennes), 7 N 658, Renseignements sur les voies ferrées et gares des lignes d'Allemagne, d'Alsace-Lorraine, de Belgique et du Luxembourg avec croquis (1905-1913). Cf. aussi les études du commandant Clerc, d'avril 1890 (7 N 1163), et du capitaine Péria, de février 1913 (7 N 1812).

Allemagne afin d'étudier ce « réseau complet de lignes stratégiques entre la frontière belge d'un côté, et de l'autre le Rhin et la Moselle »³. Depuis le déclenchement des opérations, le triage de la gare centrale de Luxembourg-Ville était devenu un carrefour stratégique, tandis que la ligne Trèves-Metz s'avérait un axe prioritaire. Ce dispositif devait devenir l'objet de l'attention de trois différentes organisations de renseignement alliées. Dès le 22 novembre 1914, Français, Britanniques, Belges et Russes s'entendaient pour établir un bureau commun à Folkestone⁴. Principale liaison avec les Pays-Bas, réfugiés, mais aussi évadés, diplomates et agents de renseignement y affluaient de derrière les lignes allemandes⁵. A Annemasse, un poste du contre-espionnage français assurait la même fonction pour la Suisse⁶ ; dans une moindre mesure, le poste de Belfort s'occupa aussi du Luxembourg. Au printemps 1916, la section du renseignement militaire britannique chargée des infiltrations au-delà des lignes allemandes [MI 1(b)] achevait son déploiement dans les villes françaises du front en se camouflant au sein du British Permit Office⁷. A cette organisation s'ajoutaient encore les attachés militaires en postes à Berne⁸ et à La

¹ National Archives (NA) (Kew), War Office (WO) 106/1529, Germany Army : War Organisation, Railways, May, 1914 [les résultats de cette reconnaissance ont été publiés, partiellement, par les correspondants militaires du *Times* et du *Morning Post* de Londres, puis complètement par le professeur John Grier Hibben, président de l'université de Princeton, le 9 novembre 1914, et dans le *New York Times* du 25 novembre]. Cf. aussi les cartes de la Geographical Section de 1910 (WO 78/2285) ou achetée à Vienne en 1914 (WO 297/5359).

² Gérald Arboit, « "Rien que pour vos yeux". Un rapport de renseignement opérationnel luxembourgeois de 1911 », *Hémecht*, 2007, vol. 59, n°3, pp. 345-350.

³ Archives nationales de Luxembourg (ANL), Affaires étrangères (AE), Chemins de fer, 2112, Lignes de chemin de fer construites par les Allemands : Rapport de M. Lefort.

⁴ Il est à noter que cette réunion multilatérale n'a pour but une meilleure coordination des opérations de renseignement, mais simplement de prendre des mesures bilatérales, entre la Grande-Bretagne et la France, d'une part, et la Belgique, de l'autre, ainsi qu'entre la France et la Russie. Avec la poursuite du conflit, les Alliés songèrent à constituer un organe central multinational de haut niveau où seraient discutées leurs opérations. Exposée seulement le 28 janvier 1915 devant le Conseil de guerre britannique, cette idée est soumise aux Français le 3 février suivant, sans qu'aucune suite ne lui fût donnée. Après les désastres russes de mai 1915, et devant l'imminence d'un péril commun, l'urgence impérieuse d'une concertation en vue d'une action commune des armées alliées s'imposa du côté français (SHD, DAT, 16 N 1677, lettres de Joffre à Poincaré des 24 et 29 juin 1915). Dans ces réunions, la dimension stratégique l'emportait souvent sur le niveau tactique et le renseignement s'avéra un outil essentiel de planification. Mais il resta néanmoins une relation bilatérale (cf. SHD, DAT, 5 N 125 avec la Belgique et la Grande-Bretagne).

⁵ Les capitaines Paul Wallner, puis Henry Béliard étaient les délégués du Grand Quartier général des armées du nord et du nord-est (2^e bureau), tandis que les commissaires Daum et Levastre y représentaient la Sûreté générale. Les capitaines Cecil Cameron et Henry Landau y animaient le bureau britannique et le capitaine Joseph Mage la partie belge. A noter que les Russes n'y entretenaient aucun représentant, s'en remettant aux bons soins des Français.

⁶ Son chef était le capitaine Desvernines, dans le civil commissaire de la Sûreté générale attaché au service de renseignement depuis vingt ans ; il avait vécu l'affaire Dreyfus de l'intérieur.

⁷ En échange, la Sûreté générale française obtenait de contrôler les entrées en France depuis la French Permit Office implanté à Londres. Le poste parisien fut confié au lieutenant S. H. C. Woolrich (1916), puis au capitaine George Bruce [cf. Janet Morgan, *The Secret of Rue St Roch. Hope and Heroism Behind Enemy Lines in the First World* (Londres, Penguin, 2005)].

⁸ Le lieutenant-colonel belge Lefébure, les colonels français Monier (1914-1917), puis Pageot, ainsi que les major Hans Vischer (jusqu'en fin 1916), lieutenant S. H. C. Woolrich (1917-1918) et capitaine britannique W.L. Blennerhasset. Les remplacements des attachés militaires s'expliquaient par leurs activités de renseignement découvertes par les autorités suisses. Pour le cas britannique, cf. Christopher Andrew, *Secret Service. The Making of the British Intelligence Community* (Londres, William Heinemann Ltd, 1985), pp. 148-153. Les Allemands perdirent, sous l'action conjuguée des services adverses et de la police helvétique 145 agents [Walter Nicolai, *Nachrichtendienst, Presse und Volkstimmung im Weltkrieg* (Berlin, Mittler & Sohn, 1920), p. 40] et les Français, semble-t-il, 200 [Colonel Allemand, « "Les services spéciaux français" pendant la Première Guerre mondiale (2) »,

Haye¹, ainsi que les éventuelles interférences des états-majors généraux et des organismes comparables.

La question du Luxembourg était donc traitée à des niveaux différents qui s'ignoraient².

« Ils étaient, en fait, non seulement dans une réelle autant qu'inconsciente compétition les uns contre les autres, mais aussi soumis à des systèmes de contrôle parallèles du War Office et [des] alliés français et belges (...). En dépit des excellents résultats produits, il y a peu de doute que dénonciations, achats d'agents d'autres services, duplications de rapports et collaboration entre agents de différents systèmes alliés n'étaient pas rares³. »

Le cas de Jean Nilles, obscur étudiant luxembourgeois emporté dans la tourmente du renseignement de la Grande Guerre, est un exemple de cette confusion.

Un étudiant à Zurich

Jean Nilles était de ces Luxembourgeois que rien ne disposait, sinon un bouleversement des relations internationales, à se lancer dans ce que la morale populaire appelait déjà l'« espionnage ». Il avait vingt ans et se dirigeait vers un emploi dans l'entreprise familiale de passementerie. Son grand-père, Jean-Pierre Nilles, était un important marchand-tailleur de Dudelange⁴. Mais, le 2 août 1914, la violation par l'*Infanterie Regiment Nr. 25* de la neutralité luxembourgeoise⁵ bouleversait cet ordonnancement parfait. Trois jours plus tard, le jeune homme était à Zurich. Selon une note de la Sûreté française, il semblerait qu'il ait pris un logement chez une dame Schwartz, soixante ans, d'origine allemande et exerçant la médecine⁶. A l'époque, il n'existe qu'un seul médecin de ce nom dans cette ville, (Heinrich) Emil Schwarz, cinquante quatre ans, marié depuis onze ans à Hedwig Ganz, et exerçant depuis un an comme médecin de district et de la prison de Selnau⁷. Toutefois, la note n'apparaît pas comme suffisamment fiable. En effet, elle indique que Jean Nilles était né le 15 août 1894, mais le seul enfant de ce nom natif de Dudelange l'était depuis le 29 janvier 1894⁸. Aussi convient-il d'aborder l'arrivée du

Bulletin de l'amicale des anciens des services spéciaux de la Défense nationale, n° 128, janvier 1987, www.aassdn.org/xladd11284.htm].

¹ Ancien consul général à Francfort, le capitaine Laurence Oppenheim y gravit les grades de l'armée britannique jusqu'au grade de colonel. Quant au colonel Paul Boucabeille, succédant en 1916 au colonel Desprez, il y fut promu général de brigade, avant de passer en deuxième section en 1919 ; il eut à gérer les conséquences de l'affaire Mata Hari à compter d'octobre 1917.

² Pour le cas français, des informations sur le Grand-Duché se retrouvent ainsi dans les fonds des services d'Annemasse, depuis 1916 (SHD, DAT, 16 N 1272), de Berne, de mars 1917 à avril 1919 (*Ibid.*, 16 N 1311) et de Folkestone, pour une période allant d'août 1917 à novembre 1918 (*Ibid.*, 16 N 1306).

³ NA, WO 106/45, Lieutenant colonel Reginald Drake, *History of 1(b) GHQ 1917-18. Part I. The Secret Service* du 5 mai 1919.

⁴ *Mémorial du Grand-Duché de Luxembourg*, n° 44, du 1^{er} juillet 1917, pp. 555.

⁵ Cf. Gilbert Trausch, « La Première Guerre mondiale, heure de vérité pour la neutralité luxembourgeoise », *Forum für Politik, Gesellschaft und Kultur in Luxemburg*, 2006, pp. 29-35. Cf. aussi le point rapide de David Heal, 1914. *L'invasion du Luxembourg* (Louviers, Ysec, 2007).

⁶ Archives du service public fédéral Affaires étrangères (ASPF AE), Bruxelles, B1, Luxembourg, dossier général, 1916-1918, note sans date de la Sûreté nationale française (dernière date janvier 1918), jointe au Bulletin de renseignement n° 682 du 7 décembre 1918.

⁷ Rektorat der Universität Zürich, *Die Matrikeledition der Universität Zürich, 1833-1924*, www.matrikel.uzh.ch/myservlets/servlet/Matrikel?cmd=QueryA&ofs=0&major=&fac=med.&year=1879&firstName=&lastName=schwarz&birthDate=&gender=MALE&town=®ion=&country=&from=&to=&parents=&info=

⁸ ANL, Microfilm, Dudelange, EC 334. Il était le fils de Nicolas Nilles, maître-tailleur, et de Catherine Gindt. Il était le frère de Jean-Pierre, né le 12 juillet 1891, et de Nicolas, né le 14 avril 1897.

jeune homme dans une ville *a priori* inconnue selon un angle différent, à savoir celui de ses compagnons luxembourgeois. Treize étudiants luxembourgeois firent leur rentrée universitaire à l'automne 1914¹. Un seul venait de Dudelange, mais avait déjà été inscrit l'année précédente en médecine, Frédéric Eugène Hippert². Il logeait avec Marcel Thilges, étudiant en droit, chez une veuve dénommée Schmorl-Beck, à deux pas de l'hôpital universitaire, Bolleystrasse 34. Cette dernière avait l'habitude, à la différence de Schwarz, de loger des étudiants.

Comme il n'intégra l'*Eidgenössische Technische Hochschule* (Ecole polytechnique) de Zurich qu'à la rentrée universitaire 1915³, il est presque impossible de dire à quelles activités Jean Nilles se livra durant douze bons mois. Comparé aux douze étudiants de l'université de Zurich, il présente pourtant un profil semblable ; quatre sont ainsi nés comme lui en 1894, les autres se distribuant entre 1893 (deux), 1892 et 1890 (trois chacun). Or, Nilles ne prit pas d'inscription à l'université. Peut-être trouva-t-il un emploi pour financer sa prochaine scolarité ? Peut-être travailla-t-il au St Gotthard hotel, sur la Bahnhofstrasse ? Ce fut en tout là que descendit Paul Schroell, éditeur du plutôt libéral *Landwirt* et du radical *Escher Journal*, le 22 février 1915. Ce publiciste francophile de Diekirch craignait une nouvelle arrestation par la police de l'occupant allemand⁴ et avait préféré s'évader. Le 4 avril 1915, sa femme vint le visiter et, après avoir réglé la question des pouvoirs de l'imprimerie et des journaux, il fut décidé que Jean Nilles servirait de « boîte aux lettres »⁵. Cet arrangement dura quatre mois, le temps que Paul Schroell reçût son cor anglais, acheminé à Zurich par un futur étudiant en droit, Charles Hoffmann, descendu également au St Gotthard hotel⁶, et organisât son nouveau séjour à Paris.

En août 1915, la vie de Jean Nilles sembla se détourner des contingences de la guerre pour se concentrer sur la vie estudiantine. En septembre, il commença à suivre les cours de l'Ecole polytechnique zurichoise, dans la section des ingénieurs mécaniciens, en compagnie de trois autres jeunes luxembourgeois. Il sembla suivre une scolarité normale les deux premières années. Puis, il lui fallut trois inscriptions en dernière année pour valider son diplôme⁷. Mieux, le 3 octobre 1917, il demanda

¹ Douze à l'université de Zurich, pour lesquels nous disposons des matricules, et un à l'*Eidgenössische Technische Hochschule*, Paul Suttor, sur lequel nous n'avons pas d'autre information que son cursus.

² *Ibid.*,

www.matrikel.uzh.ch/myservlets/servlet/Matrikel?cmd=QueryA&ofs=0&major=&fac=&year=&firstName=&lastName=

[Name=Hippert&birthDate=&town=®ion=&country=&from_=&to_=&parents=&info_="](http://www.matrikel.uzh.ch/myservlets/servlet/Matrikel?cmd=QueryA&ofs=0&major=&fac=&year=1915&firstName=&lastName=hoffmann&birthDate=1893&gender=MALE&town=®ion=&country=&from_=&to_=&parents=&info_=) Cf. aussi ANL, Microfilm, Dudelange, EC 334, 23 septembre 1890.

³ ETH-Bibliothek, Archive, SR2, Anhang 1916, *Programm der Eidg. Technischen Hochschule für das Wintersemester 1916/17*, p. 44.

⁴ Il avait été arrêté une première fois le 14 août 1914 pour activités anti-allemandes (*deutschfeindliche Betätigung*). Avec son directeur eschois, l'instituteur Frantz Clement, il avait détenu au château Collart de Bettembourg, avant d'être transféré à Thionville, puis Coblenze. Le 16 septembre, les prisonniers avaient été libérés grâce à l'intervention du Ministre d'Etat Paul Eyschen auprès du Kaiser Wilhelm II lors de son passage à Luxembourg [ANL, FD 029/10, Schroell, télégramme de Paul Eyschen à Jeanne Schroell du 26 août 1914 et mémoire d'Alice et Gabrielle Schroell, vers 1950 ; Jules Mersch, « Paul Schroell », Jules Mersch (dir.), *Biographie nationale du pays de Luxembourg depuis ses origines jusqu'à nos jours*, 16 (Luxembourg, Victor Buck, 1968), pp. 479-496 ; Janet Morgan, *op. cit.*, p. 114].

⁵ ANL, FD 029/10, mémoire...*op. cit.* et Janet Morgan, *op. cit.*, p. 120.

⁶ Rektorat der Universität Zürich, *op. cit.*,

[www.matrikel.uzh.ch/myservlets/servlet/Matrikel?cmd=QueryA&ofs=0&major=&fac=&year=1915&firstName=&lastName=hoffmann&birthDate=1893&gender=MALE&town=®ion=&country=&from_=&to_=&parents=&info_="](http://www.matrikel.uzh.ch/myservlets/servlet/Matrikel?cmd=QueryA&ofs=0&major=&fac=&year=1915&firstName=&lastName=hoffmann&birthDate=1893&gender=MALE&town=®ion=&country=&from_=&to_=&parents=&info_=)

⁷ ETH-Bibliothek, Archive, SR2: Anhang 1918, *Programm der Eidg. Technischen Hochschule für das Wintersemester 1918/19*, p. 52 ; Anhang 1919, *Programm der Eidg. Technischen Hochschule für das Wintersemester 1919/20*, p. 53 ; Anhang 1920, *Programm der Eidg. Technischen Hochschule für das Wintersemester 1920/21*, p. 53.

au recteur de l'école l'autorisation de renoncer, temporairement, à s'inscrire aux cours de l'année universitaire qui venait de commencer. Deux jours plus tard, l'administration de l'école donnait son accord¹. Il réintégra les bancs de l'école des ingénieurs mécaniciens, en troisième année, un an plus tard. Mais la rupture avec le monde des études avait été telle qu'il échoua à son examen final et dut recommencer une année supplémentaire.

Un espion à Paris

La raison de son retrait de l'*Eidgenössische Technische Hochschule* en octobre 1917 avait à voir avec son occupation clandestine. Loin de tourner le dos à la situation internationale après le départ de Schroell, il avait intégré la devise de l'école, laissée par le premier professeur d'Italien, Francesco de Sanctis, engagé dans le *Risorgimento*, cinquante ans plus tôt : « *Prima di essere ingegneri voi siete uomini !* » (Avant d'être des ingénieurs, vous êtes des hommes). Aussi avait-il répondu présent lorsque Paul Schroell lui avait demandé de le rejoindre à Paris. Le publiciste luxembourgeois était maintenant en relation avec l'ancien ministre de France à Luxembourg, Armand Mollard, qui animait depuis le ministère des Affaires étrangères, une petite cellule de renseignement sur son ancien poste². Baptisé Service de renseignements sur les réfugiés et les rapatriés, il était dirigé par son secrétaire, un sujet luxembourgeois d'origine française, Charles-Céleste Jubert³. Comme couverture, ou simplement pour gagner sa vie, Paul Schroell jouait du cor anglais au restaurant-théâtre Sarah-Bernard, que tenait un ancien de Diekirch, Nicolas Treinen, et au cinéma Gaumont des Champs-Élysées.

Profitant de vacances universitaires au début de 1916, il se rendit à la demande de son compatriote. Schroell le présenta à Jubert, mais également au chef des services de sécurité du V^e Corps d'armée, Vecomier Rinci, anciennement commissaire spécial des chemins de fer à Villerupt, en Meurthe-et-Moselle, non loin de la frontière luxembourgeoise, et au colonel Eugène-Henri Hallier⁴, « *du G.E.M. à Paris* »⁵, en fait chef du Deuxième bureau du Grand Quartier général. Les compétences du jeune homme, luxembourgeois et élève-ingénieur, étaient intéressantes pour le renseignement français à plus d'un niveau. Dans l'immédiat, il convenait de l'évaluer et le Service de renseignements sur les réfugiés et les rapatriés était une bonne opportunité. Le travail de ce bureau dépendant de la Section de contrôle du renseignement (SCR) et de la direction des Affaires politiques des Affaires étrangères consistait à traiter l'information en provenance du Luxembourg. Essentiellement, elle « *concernait exclusivement la politique* » du pays, le représentant

¹ *Ibid.*, Präsidialverfügungen 1917, Präsidialverfügung Nr. 500 vom 05.10.1917.

² Dans une lettre au baron de Broqueville du 11 mai 1916, le lieutenant Georges Barbanson, secrétaire du Comité économique belge, commission de Paris, mais également administrateur du groupe luxembourgeois des Aciéries réunies de Burbach, Eich, Dudelange (ARBED), notait que Paul Schroell était un agent d'Armand Mollard [Archives générales du Royaume, Bruxelles, 1510/16, Papiers Broqueville, 43, Correspondance Barbanson].

³ Né à Aumetz le 31 décembre 1849, il avait opté par la nationalité luxembourgeoise après l'annexion de son village. Elle lui avait été octroyée le 30 janvier 1890 par la Chambre des Députés et confirmée par le Conseil d'Etat le lendemain [*Mémorial du Grand-Duché de Luxembourg*, n° 12, du 8 mars 1890, loi du 5 février 1890 et arrêté gouvernemental du 5 mars 1890, pp. 96-97].

⁴ SHD, DAT, 13 Yd 1188, dossier personnel. Jean Nilles parle d'un capitaine Haller...

⁵ Témoignage de Jean Nilles retranscrit par le lieutenant-colonel Lefébure [ASPFAE, *op. cit.*, Bulletin de renseignement n° 682, *op. cit.*]. Nilles place cette rencontre en mai 1915, mais le colonel Hallier quitte son poste à l'état-major pour le commandement du 37^e régiment d'infanterie le 2 avril. Il n'a pas été possible d'identifier l'ancien commissaire spécial de Villerupt.

accrédité auprès de la Grande-Duchesse, et replié à Paris pour cause de conflit, complotant contre la souveraine. Pour ce faire, il convenait de réunir une documentation à charge, que fournissait la presse, à commencer par la luxembourgeoise, et de la confronter aux personnalités luxembourgeoises de passage à Paris — les réfugiés et les rapatriés. Le bureau Mollard consistait également en une autre mission, limiter l'influence belge aussi bien au Luxembourg que près des Luxembourgeois expatriés¹.

Ces activités dépassaient naturellement le jeune Nilles qui ne tarda pas à rentrer à Zurich. Les cours reprenaient et il lui fallait terminer et valider son année. Pour les vacances d'été, il semble qu'il rentra au Grand-Duché voir ses parents certes, mais peut-être également récolter de la documentation pour Mollard². En septembre, il fit sa rentrée universitaire en deuxième année de l'école des ingénieurs mécaniciens. Trois mois plus tard, il fut invité à passer ses vacances de Noël à Paris. Les observations de l'inspecteur Emile Bonnaire, de la Sûreté nationale et affecté au poste d'Annemasse - à moins qu'il ne se fut agi des agents Forichon, de Genève, ou Bacon, de Berne³ - pour peu qu'il ait pu opérer normalement, alors que la police suisse veillait au grain, s'étaient montrées favorables. Nilles fut présenté au chef du Deuxième bureau d'Annemasse, le colonel Gourguenne. La SCR reconnaissait le jeune Luxembourgeois apte à servir le contre-espionnage français en Suisse. Zurich comptait parmi les cités helvétiques recelant le plus grand nombre d'agents ennemis. Un bureau autrichien avait été ouvert en 1916 et le renseignement allemand en entretenait un sous la couverture de l'*Annoncen-Agentur R. Mosse*, Turnstrasse 18⁴. Aussi se vit confier la mission d'entrer en contact avec des Suisses travaillant pour l'ennemi. Contrairement à Paul Esmiol, un Français de Genève employé dans un magasin de confection et devenu l'agent 105⁵, il parlait allemand et venait d'un pays baignant dans une atmosphère allemande, que seules les élites luxembourgeoises compensaient par une culture française.

Était-il, comme Paul Esmiol l'écrivit, « *fier d'être admis à collaborer avec ce service* » ou simplement « *loin de penser à toutes les aventures qui [l]'attendaient* » ? Le colonel Gourguenne, ou son adjoint le capitaine Desvernines le prévinrent-ils « *que ce qu'[il] entreprenai[t] était très dangereux, et (...) qu'en aucun cas, il[s] ne pourrai[ent] venir à [s]on secours en territoire suisse* » ? Toujours est-il que Jean Nilles eut rapidement le sentiment d'être tout seul ! Non qu'il se mît intentionnellement ou maladroitement en danger, ni que la SCR ne se jouât de lui, comme elle put le faire avec d'autres. Simplement les événements ne tournèrent pas en sa faveur.

¹ Cf. la note de Pierre Nothomb du 5 février 1916 [ASPFAE, *op. cit.*]. Paul Schroell était actif dans cette mission, comme le montre son intervention pour éloigner Auguste Le Barbier de Balignières, diplomate en disponibilité attaché à la Maison de la presse, et beau-frère de Maurice Pescatore, lui-même beau-frère de Barbanson et cousin de Nothomb. Ces derniers avaient approché cet ancien secrétaire de la légation de Luxembourg pour le rallier à la politique panbelge sur le Grand-Duché ; le baron Guillaume en faisait même déjà un propagandiste belge [*Ibid.*, lettre au baron Beyens du 23 mars 1916 et Archives de l'Université catholique de Louvain, Fonds Pierre Nothomb, lettre de Barbanson à Nothomb du 18 juillet 1916].

² Lors de son premier entretien avec l'attaché militaire belge, Jean Nilles évoque des missions de renseignement au service de la France dès 1915 et 1916 [ASPFAE, *op. cit.*, lettre de Lefébure au ministre de la Guerre, au chef d'état-major de l'armée et au ministre belge à Berne, Fernand Peltzer, du 28 novembre 1918].

³ Leurs rapports et notes confidentielles transmises par le deuxième bureau à la Sûreté nationale n'en contiennent aucune trace [Archives Nationales, Paris, F⁷ 14607].

⁴ SHD, Département de l'armée de l'air, 1 A 168, note de renseignement russe du 14 novembre 1916. Son propriétaire, Rein, se disait photographe : ses agents étaient envoyés en Suisse et en France et rapportaient des négatifs « [ait], imprim[ait] et envo[yait] en Allemagne ».

⁵ Cf. son témoignage, « Le contre-espionnage français à Genève, 1914-1918 (1) », *Bulletin de l'amicale des anciens des services spéciaux de la Défense nationale*, n° 79, mars 1975, www.aassdn.org/xldc10791.html.

Broyé par le système

Comme l'agent 105, le jeune Luxembourgeois réussit facilement à entrer en contact avec un agent allemand du nom de Walter Suter, domicilié Freigutstrasse 4. Le recrutement s'opéra en trois temps. Après une première période d'observation, le Suisse le mit rapidement à l'épreuve. En mai 1917, il lui demanda de se rendre à Paris « *prendre un renseignement intéressant* ». Prudemment, Nilles accepta, demandant toutefois à Suter sa « *parole de ne jamais dire* » qui le lui avait remis. Naturellement, il se rendit ensuite à Annemasse faire son rapport au colonel Gourguenne. De retour en Suisse, sa première mission remplie, il reçut de l'agent allemand « *40 Fr. comme gratification pour renseignements donnés* »¹. Deux mois plus tard, intervint le moment du troisième temps. Nilles avait achevé sa deuxième année et il était disponible pour des devoirs de vacance. Suter lui proposa un séjour de dix à douze jours à Paris. Le 20 juillet, Nilles en avertissait son officier traitant français. Dix jours plus tard, il embarquait dans un train à destination de la capitale française.

En guise de frais de voyage, il s'était vu attribuer une somme de mille francs. Comme dans le cas de Paul Esmiol, cette somme représentait le premier acompte d'une rétribution plus importante, certainement trois mille francs². A la différence de l'agent 105, qui devait apprendre des adresses et apporter du courrier, il se vit remettre un questionnaire. Que pouvait bien chercher un étudiant ? S'il avait parlé de ses relations avec Paul Schroell, il est à n'en pas douter qu'il dût rapporter des informations sur les Luxembourgeois de Paris. Sinon, son jeune âge lui permettrait de se mêler aux permissionnaires pour obtenir des réponses relatives aux opérations militaires. Là encore, l'absence de documentation ne permet pas d'être plus précis.

Toujours est-il qu'à son retour à Zurich, le 6 août, Suter ne lui remit que cent francs³. Dans le même temps, courant septembre, un agent russe était arrêté en Allemagne. Les informations qu'il livra concernaient notamment un jeune Luxembourgeois, étudiant à Zurich, agent du contre-espionnage français. La nouvelle arriva à Suter fin octobre et s'empressa, comme cela était l'habitude pour les services allemands, d'avertir la police suisse. Mais il semble que les Allemands doutassent de la sincérité de leur agent dès le mois de septembre ; en effet, le jeune homme se serait senti épié par des agents de la préfecture de police parisienne, la SCR ayant omis de l'informer qu'il s'agissait d'un agent sous couverture. Jean Nilles se doutait peut-être que l'étau se refermait sur lui, ce que tendrait à expliquer sa lettre du 3 octobre au recteur de l'*Eidgenössische Technische Hochschule*.

La suite de l'histoire de Nilles se trouve dans le témoignage qu'il fit le 6 décembre 1918 au lieutenant-colonel Lefébure, attaché militaire de la légation de Belgique. Toutefois, contrairement à l'usage de la presse helvétique de médiatiser toutes les affaires d'espionnage, il a été impossible d'en trouver confirmation. De même, les archives judiciaires cantonales et fédérales ne possèdent pas de dossier au nom de Jean Nilles. Enfin, le ministre luxembourgeois à Berne, Antoine Lefort, accrédité auprès de la confédération depuis la fin novembre 1917, ne fut aucunement sollicité. De même, les archives de l'École polytechnique de Zurich, où le jeune homme reprit en 1918 ses études, ne comportent aucun commentaire sur ces événements.

¹ ASPFAE, *op. cit.*, Bulletin de renseignement n° 682, *op. cit.*. La mission lui rapporta environ soixante-seize euros.

² Soit quelque cinq mille sept cents euros...

³ Soit quelque trois cents euros.

Le 22 octobre, Nilles était arrêté par la police cantonale. Le 14 novembre, une décision d'expulsion était prise à l'encontre de ce ressortissant étranger. Jusque-là, la procédure est conforme aux affaires d'espionnage comparables que les médias suisses relatent régulièrement dans leurs colonnes. Entre novembre 1917 et février 1918, il n'y eut aucune allusion à l'affaire Nilles. De toute façon, ce dernier ne pouvait se conformer à la décision judiciaire helvétique : comme tous les sujets luxembourgeois, il avait été tenu de remettre son passeport au consulat allemand de Zurich lors de son dernier retour du Grand-Duché occupé. De même, les documents d'identité que les autorités françaises lui avaient délivrés lors de ses voyages de 1916 n'étaient plus valides ; comme le colonel Gourguenne refusait de s'entremettre, la représentation consulaire française de la ville ne put que lui refuser tout visa. Enfin, la législation suisse sur les étrangers se durcit à compter du 21 novembre 1917, exigeant que tout résidant non-suisse se dotât d'un permis d'établissement pour le 20 décembre suivant ; étant étudiant depuis l'automne 1915, peut-être que Nilles en était déjà titulaire.

Mais il n'était pas à l'abri d'une dénonciation. D'autant que de nouvelles informations se répandaient sur son compte. Il était accusé d'avoir permis l'arrestation d'un agent du contre-espionnage allemand de Zurich, étudiant luxembourgeois à Lausanne, Norbert Huss, de deux ans son cadet¹. Le 7 décembre, leur compatriote Rita Trauss, camarade de trahison de Huss, permettait son arrestation. La note de la Sûreté française jointe au témoignage de Nilles par Lefébure² confirmait cet événement, mais le plaçait un mois plus tard : en janvier 1918, le jeune étudiant avait quitté sa chambre du Bolleystrasse 34 prétextant un voyage sans destination. Après quelques jours dans un hôtel, il était dénoncé comme espion, en raison de ses liens avec un compatriote, agent du service d'espionnage allemand.

Le 15 juin 1918, Nilles était relâché. Contre toute attente, alors qu'il aurait du être expulsé s'il avait été accusé d'espionnage, il retourna chez sa logeuse, la veuve Schmorl-Beck. Fin juillet, il se rendit à Annemasse, où le capitaine Desvernines le reçut et lui aurait confié une nouvelle mission à Lausanne. Du moins, le jeune homme le prétendait-il devant l'attaché militaire belge ! Mais, comme il le reconnut implicitement lui-même lorsque, un peu plus tard, il confia à Lefébure qu'« *on lui fait répondre de ne plus écrire* » pour toute réponse à sa demande de passeport pour la France, il était « grillé ». La Sûreté nationale s'était d'ailleurs opposée à son entrée en France. Peut-être le vieil officier français, la soixantaine avancée, lui accorda-t-il un petit pécule lui permettant de tenir ? A moins qu'il ne reçut le secours de Schroell ou des Luxembourgeois de Paris ? Ou bien lui restait-il de l'argent venant de Suter ? Toujours est-il que Nilles prétendait « *recevoir de l'argent d'une tante installée à Paris* » qui n'existait pas...

Cette source ne tarda pas à se tarir. Comme il n'avait pas de nouvelles de ses parents, il décida de rentrer au Grand-Duché. Aussi bizarre que cela puisse paraître, les autorités allemandes, depuis Mulhouse jusqu'à Bettembourg, ne cherchèrent pas à l'arrêter. Avait-il été retourné, comme Norbert Huss ? Là encore, après avoir tout

¹ Imperial War Museum, File I(b), 4124, Norbert Huss, August 15, 1917. Le profil est similaire à celui de Nilles : recruté par un « service secret allié » pour une mission en Allemagne, le poste d'Annemasse apprit qu'il fréquentait assidûment le consulat allemand. Suspectant son retournement, rendez-vous lui fut fixé à Bellegarde, où la Sûreté française put l'arrêter. Les documents qu'il portait laissaient penser qu'il était bien au service de l'ennemi. En juin 1917, le Conseil de guerre de Lyon le condamna à mort. Comme son père collaborait avec les services britanniques à un réseau luxembourgeois de *train-watching*, il semble qu'il fut libéré à la fin de la guerre [Janet Morgan, *op. cit.*, p. 340]

² ASPFAE, *op. cit.*, note sans date de la Sûreté nationale française, *op. cit.*.

fait pour le discréditer, les Allemands n'avaient aucun intérêt pour l'employer à nouveau. A l'issue de son enquête de l'été 1918, la Sûreté nationale française écarta l'hypothèse qu'il puisse être un « agent double », jugeant seulement « *ses relations avec Schwarz (sic) le rend[aient] douteux* », sa logeuse étant soupçonnée d'être allemande. Le 15 novembre 1918, plus rien ne s'opposant à son retour en Suisse, Nilles reprenait le chemin de l'*Eidgenössische Technische Hochschule* et de ses études en troisième année de la section des ingénieurs mécaniciens. Mais il n'avait pour autant pas tourné la page du renseignement. Treize jours plus tard, il contactait l'attaché militaire de Belgique¹, qui ne tarda pas à lui donner rendez-vous. Le jeune Luxembourgeois fit de son voyage parisien d'août 1917 un moment de forfanterie : « *Les renseignements que j'ai fournis à cette occasion étaient très importants pour la France et j'ai reçu des félicitations de quelques officiers* » du Deuxième bureau du Grand Quartier général.

*

Jean Nilles n'était pas la même étoffe que Paul Esmiol, de celle dont on fait les agents de renseignement. Sa naïveté l'avait entraîné dans une spirale inéluctable vers un poste opérationnel pour lequel il n'était, d'évidence, pas fait. Mais, dans les circonstances d'un conflit, qui peut dire qu'il était fait pour ce qu'il fit ? Peut-être cherchait-il à se rendre utile ? Peut-être était-il motivé par l'appât d'un gain d'apparence facile ? Sa démarche auprès du lieutenant-colonel Lefébure, dix-sept jours après la cessation des hostilités, le laisserait penser. S'il avait recherché la gloire des combats, peut-être aurait-il choisi de rejoindre les légionnaires luxembourgeois, dont s'occupait Paul Schroell ? Mais lui avait-on laissé le choix ?

Le besoin nécessaire de renseignement, tant sur le Grand-Duché de Luxembourg que sur l'espionnage allemand en Suisse, en avait fait une recrue idéale pour la SCR du commandant Ladoux. Même s'il n'apparaît pas directement dans son histoire, le poste d'Annemasse dépendait de lui. « *Son côté brouillon et son exubérance* »² se retrouvait dans la surveillance de Nilles par les hommes d'une préfecture de police qui n'avaient pas été informés de la présence d'un agent français sous couverture. Le jeune Luxembourgeois était assurément intelligent. Mais avait-il la maturité suffisante pour s'occuper de renseignement ? Il n'avait que l'insouciance de son âge pour seule motivation. Sa jeunesse et son statut d'étudiant firent croire qu'il pouvait être bon pour un service de contre-espionnage. Là encore, on retrouve un travers de la politique de Ladoux, qui se délectait à recruter des femmes. Le tort qu'avait eu Nilles fut de croire à ses propres mensonges. Au moins sortit-il indemne de cet engrenage sordide, évitant le sort qui était d'ordinaire réservé aux gens comme lui, à savoir le peloton d'exécution ! Et son seul titre de gloire fut d'avoir « *travaillé pour un service français* »... à la différence de Mata Hari.

Gérald Arboit
Janvier 2009

¹ *Ibid.*, lettre de Lefébure au ministre de la Guerre, au chef d'état-major de l'armée et au ministre belge à Berne, Fernand Peltzer, du 28 novembre 1918.

² Olivier Lahaie, *Renseignements et services de renseignements en France pendant la guerre de 1914-1918 : 2^{ème} bureau et 5^{ème} bureau de l'Etat Major de l'Armée 2^{ème} bureau du G.Q.G. (section de renseignement, section de centralisation des renseignements). Evolutions et adaptations*, Doctorat, Histoire contemporaine, 3, Paris IV, 2006, p. 2243